

JEUDI 16 SEPTEMBRE
DE 9H30 A 11H45

100%
E-CONFÉRENCE

LES 9^e
RENCONTRES
DU PROGRÈS
MÉDICAL

SYNTHESE – SESSION 2 DES 9^E RENCONTRES DU PROGRES MEDICAL

16 SEPTEMBRE 2021

BESOINS DE SANTÉ ET NUMÉRIQUE : QUELS ENJEUX POUR MIEUX SOIGNER ?

Les dispositifs médicaux connectés et les solutions numériques répondent à des besoins de santé réels.

La crise de la Covid-19 a révélé au grand jour l'utilité des dispositifs médicaux connectés et solutions numériques. Dix-huit mois plus tard les usages s'installent dans notre pays. Près de la moitié des médecins libéraux ont adopté la télé-consultation. Le télé-soin progresse au fur à mesure que les professions paramédicales négocient leur prise en charge avec l'Assurance maladie. Quant à la télé-surveillance, les expérimentations du programme ETAPES (Expérimentations de télémédecine pour l'amélioration des parcours en santé) arrivent à leur terme. La promesse d'un régime général de prise en charge sera tenue en 2022 confirme la Direction générale de l'offre de soin (DGOS).

Cette prise en charge de la télésurveillance, les entreprises de la e-santé, les soignants et les patients l'appellent de leurs vœux. Plus, ils l'attendent avec impatience.

Le numérique au service de la santé du patient, les preuves sont là !

Au travers des quatre domaines de télésurveillance mis en lumière lors de ces rencontres 2021 - le diabète gestationnel, les troubles du rythme cardiaque, le cancer du poumon et l'insuffisance respiratoire - se dégage une constante. La raison d'être de ces solutions numériques est de surveiller au plus près l'état de santé du patient pour prévenir les aggravations et les rechutes.

Après plus de 10 ans d'expérimentations dans le cancer du poumon, les études cliniques montrent un allongement de l'espérance de vie d'environ une année et une amélioration de 20% de la qualité de vie des patients. En cardiologie, les professionnels reconnaissent qu'ils ne pourraient plus se passer des dispositifs

LE DISPOSITIF MÉDICAL
snitem

Syndicat national
de l'industrie
des technologies médicales

39 rue Louis Blanc - CS30080 - 92038 La Défense CEDEX
Tél : 01 47 17 63 88 - E-mail : info@snitem.fr



@SnitemDM

snitem.fr



connectés. Pacemakers, défibrillateurs et moniteurs cardiaques implantables sont devenus des standards du parcours de soin.

Dans le domaine du diabète gestationnel, le suivi à distance évite de multiples déplacements aux femmes enceintes tout en leur permettant un équilibre plus rapide de leur diabète.

Enfin, dans le domaine respiratoire, et en particulier pour l'indication de broncho pneumopathie chronique obstructive (BPCO), la télésurveillance permet de prévenir les exacerbations et par voie de conséquence des hospitalisations.

Grâce à ces environnements numériques, bracelets connectés, plateformes digitales qui recueillent les données du patient et alertent en cas de complications, l'espérance de vie est améliorée.

Le numérique au service des professionnels de santé, un suivi plus fin

Les médecins sont unanimes, les outils et solutions de télésurveillance ont considérablement évolué ces dernières années et leur apportent une vraie valeur ajoutée médicale. Outre le bilan clinique, la surveillance en continu de leurs patients améliore la pertinence des consultations. Moins de présentiel mais du présentiel utile ! Ils ont accès à l'historique du patient, le rencontrent quand c'est nécessaire et le suivent à distance le reste du temps. Avec ces outils digitaux, les soignants constatent aussi une meilleure observance des traitements.

Le numérique au service du système de soin

Moins d'hôpital, plus de digital

Parce qu'elles prédisent les aggravations et rechutes, ces solutions de surveillance à distance évitent ou réduisent les hospitalisations. Dans l'indication de la BPCO par exemple, le coût d'un an de télé-suivi équivaut à celui d'un jour d'hôpital.

Numérique en santé, quand et comment passer en routine ?

Bien qu'utiles aux patients, utiles au soignants et utiles au système de soin dans sa globalité, le développement des usages, l'innovation et l'amélioration continue des dispositifs de e-santé ne se feront qu'en levant un certain nombre de freins.

Accès et Interopérabilité des données, une nécessité.

Le développement de solutions innovantes et personnalisées, de programmes d'intelligence artificielle capables de prédire au plus tôt les aggravations, nécessite un déverrouillage de l'accès à la donnée. Si la France n'ouvre pas plus largement les tiroirs numériques aux industriels du secteur de la e-santé, les innovations se feront plus lentement ou pire, elles se feront en dehors de nos frontières. La question des données est un enjeu crucial pour soutenir la recherche et l'innovation.

Les patients eux aussi réclament un meilleur accès à leurs données et appellent de leur vœux une interopérabilité entre les solutions. Pour dresser le bilan de santé d'un diabétique aujourd'hui, il faut compiler soi-même les courbes et les données qui ne peuvent pas être rassemblées dans un document unique.

Quant aux médecins, ils attendent avec impatience le DMP et souhaitent un accès à des données structurées dans un document de synthèse. C'est la condition *sine qua non* d'un développement des usages par les professionnels. C'est aussi la condition d'une meilleure articulation entre la médecine de ville et l'hôpital au bénéfice de la santé de chacun.

La prise en charge de la télésurveillance, une urgence.

Tous les participants à l'édition 2021 des Rencontres du progrès médical sont unanimes, la prise en charge des solutions numériques et des parcours de soins représente aujourd'hui une urgence.

Une fois la preuve de leur efficacité apportée, l'absence de financement par la collectivité des appareils et plateformes numériques, pourrait à terme conduire à une médecine à deux vitesses, contraire au principe d'égalité d'accès au soin.

Mais ce n'est pas seulement l'objet, le respirateur ou le bracelet connecté qu'il faut financer. Dans l'élaboration du juste prix, il faut prendre en considération les systèmes d'information et les services que rendent ces plateformes et applications. C'est la question de la valorisation de la donnée.

De plus - et c'est une réelle difficulté dans la construction du modèle de prise en charge - les parcours de soin évoluent avec le numérique, faisant intervenir des professionnels de santé variés, médecins, infirmières, ingénieurs... Aujourd'hui, l'absence de rémunération de ces professionnels de santé ralentit le déploiement de ces solutions. Seule la reconnaissance de ce travail de surveillance et d'analyse des données du patient permettra l'adoption de ces usages par le plus grand nombre de soignants au bénéfice du plus grand nombre de patients.

En cancérologie, en cardiologie, dans le domaine de l'insuffisance respiratoire, l'usage de ces outils numériques est devenu un standard.

Cette nouvelle manière de faire de la médecine implique en outre des réorganisations de services et le déploiement de ressources dédiées.

C'est tout le système qu'il faut repenser.

Reste aussi à permettre à un plus grand nombre de patients d'accéder à ces nouveaux standards de soin. Aujourd'hui par exemple, la télésurveillance des diabétiques n'intervient qu'à un stade avancé de la maladie et ne concerne que 3 500 patients en France, trop peu pour un pays qui recense 3,5 millions de diabétiques. D'après les associations de malades, certains diabétiques sont même tentés d'aggraver leur état de santé pour rentrer dans les critères de sélection de l'assurance maladie.

De même pour les patients atteints de diabète de type 2 ou de diabète gestationnel. Ils ne bénéficient toujours pas d'une prise en charge de leur solution de télésurveillance.

Conscient de l'urgence et de la nécessité d'adapter le système de régulation à ces nouveaux usages, l'État promet un régime global de prise en charge de la télésurveillance dans le courant de l'année 2022.

Confiance et co-construction

La confiance et la co-construction auront été les maîtres mots de ces débats. Les entreprises, les patients, les soignants et la collectivité ont besoin les uns des autres pour faire progresser la santé. Tous en appellent à plus de collégialité, que ce soit dans l'évaluation des dispositifs numériques, mais aussi dans l'élaboration des modèles économiques et de régulation justes, équitables et soutenables pour chacune des parties.

Le principe de la garantie humaine cher au Snitem fait son chemin...